



Communiqué de presse

Luxembourg, le 23 mars 2011

Analyse critique de la stratégie 2020 par la société civile

La stratégie 2020 de l'UE se compose de cinq objectifs chiffrés à mettre en œuvre de façon décentralisée, un taux d'emploi à 75% pour les 20-64 ans, en matière de l'éducation arriver à moins de 10% d'élèves sortant sans diplôme secondaire et porter à 40 % les diplômés post-secondaires, inclure de nouveaux indicateurs de pauvreté, ainsi que réduire les émissions de gaz à serre de 20 % par rapport aux niveaux de 1990 et de faire passer à 20% la part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

Inclusion sociale

L'appréciation annuelle de l'avancement de la stratégie 2020 se fait par un rapport sur la croissance (tout court!) et dans la première édition de 2011, la croissance inclusive a été oubliée, explique Robert Urbé, coordinateur de Caritas Luxembourg. Cette approche se concentrant exclusivement sur les initiatives tournées vers la consolidation budgétaire, faisant pression sur les Etats membres pour des mesures d'austérité ne fera qu'augmenter la pauvreté et affaiblir dangereusement la cohésion sociale dans l'UE, alors que la stratégie Europe 2020 se veut une stratégie intégrée pour obtenir une croissance intelligente, verte et inclusive. Par ailleurs en Europe tout comme au Luxembourg, les Programmes de réformes nationaux se présentent comme une juxtaposition de différents chapitres plutôt que comme une logique holistique où chaque domaine peut enrichir l'autre. Ceci vaut surtout pour l'objectif « inclusion sociale », se présentant souvent comme une ajoute totalement distincte du reste. Et pourtant tous les autres objectifs pourraient très bien contribuer ou renforcer, voir même rendre possible la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Les lignes directrices de la Commission européenne disent explicitement que « *la stratégie Europe 2020 doit être mise en oeuvre en y associant étroitement les partenaires sociaux et les représentants de la société civile, qui contribueront à l'élaboration des programmes nationaux de réforme, à leur mise en oeuvre et à la communication globale sur la stratégie* ». Or, nos collègues européens nous apprennent que dans beaucoup de cas, tout comme au Luxembourg, les consultations des partenaires sociaux et de la société civile ont été extrêmement limitées, voire inexistantes. Ce processus européen qui revendique une adhésion des citoyens doit être conduit de manière beaucoup plus inclusive !

Changement climatique

En matière de préservation de l'environnement et de protection du climat, la stratégie « Europe 2020 » est bien trop timorée pour éviter un réchauffement global au-delà de 2°C et dynamiser l'économie verte. L'Union Européenne doit s'engager dans une réduction domestique des gaz à effet de serre d'au moins 30% pour 2020. La Commission européenne estime d'ailleurs que la réalisation de l'objectif de réduction des émissions

de gaz à effet de serre admis actuellement de -20% d'ici 2020 coûtera un tiers en moins (€ 22 milliards) que les montants calculés en 2008. Selon la Commission, la hausse de l'objectif à -30% d'ici 2020 pourrait permettre d'économiser jusqu'à 40 milliards d'€ en importations de combustibles fossiles et créer des centaines de milliers d'emplois verts.

Par ailleurs, les objectifs connus sous l'appellation 20/20/20 devraient être revus globalement. Par exemple, les impacts négatifs des agro-carburants n'ont pas été suffisamment évalués, tout comme les moyens à mettre en œuvre pour réduire la consommation en énergie. Par ailleurs, le débat sur le nucléaire qui vient de s'ouvrir suite à la crise nipponne, ne peut en aucun cas servir de prétexte à un ralentissement de l'effort européen en matière de protection du climat.

« L'Union européenne ne peut se contenter de belles paroles et de déclarations, il est urgent que nos dirigeants prennent toute la mesure du défi climatique et apportent des réponses ambitieuses qui se traduiront par un réel effort en vue de protéger le climat et favoriser un accord mondial à Durban, tout en corrigeant les décisions déjà prises » expose Paul Delaunois, directeur de Greenpeace Luxembourg.

Emploi

Un élément central qui est censé contribuer à la réalisation des objectifs de l'agenda 2020 de l'UE, est une gouvernance économique européenne renforcée. La conception de gouvernance économique telle que proposée par la Commission européenne est synonyme de régression sociale puisqu'elle menace les standards sociaux et exerce une pression à la baisse sur les salaires. En particulier, la Commission européenne propose une nouvelle procédure pour corriger les déséquilibres macro-économiques lui permettant de prendre à l'échelle européenne des décisions concernant les salaires et les « dépenses sociales » en lieu et place des Etats Membres. En outre, les propositions actuelles menacent les acquis sociaux, notamment en matière de retraite, avec l'augmentation de l'âge et du niveau de revenu des futurs pensionnés. Le secrétariat européen commun de l'OGBL et du LCGB (SECEC) soutient l'objectif visant à instaurer une gouvernance économique au sein de l'UE, basée sur la coordination économique des Etats Membres, la convergence sociale vers le haut et surtout une vraie solidarité entre les membres de l'Union Européenne. Cependant, il s'oppose fermement à la méthode employée et aux actuelles propositions de la Commission et des membres du Conseil. Gouverner l'Europe ne doit pas signifier la faire régresser socialement mais au contraire mettre en place des politiques actives en faveur de l'emploi et de la justice sociale. **Avec une adoption prévue cet été, le paquet législatif sur la gouvernance économique sera adopté en l'absence quasi-complète de débats critiques et de vraies consultations de la société civile.**

Education

En ce qui concerne l'objectif européen visant à réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 10 %, le SECEC ne peut que le saluer, car l'abandon scolaire signifie une entrée difficile ou même l'exclusion du marché du travail. Sur l'objectif de porter à 40% la proportion des personnes avec un diplôme postsecondaire, le SECEC bien évidemment, encourage cet objectif, néanmoins il tient également à souligner qu'il est impératif de créer des emplois de qualité pour tous les niveaux d'éducation et non inciter les jeunes uniquement vers l'enseignement supérieur, en dévalorisant ainsi les métiers manuels sollicitant moins de formation. Pour finir, le SECEC est d'avis que pour mieux adresser les besoins du marché du travail et ainsi augmenter l'employabilité des jeunes, les

responsables de l'éducation devraient travailler plus étroitement avec les responsables de l'économie.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Secrétariat européen commun de l'OGBL et du LCGB, au 29 68 94 1.

Pour Caritas : Robert Urbé

Pour Greenpeace : Paul Delaunois

Pour le SECEC : Viviane Goergen (LCGB), Tania Matias (LCGB), Nico Clement (OGBL) et Véronique Eischen (OGBL).